ACTION 31

DIFFUSER UNE APPROCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ENSEMBLE DES POLITIQUES D'URBANISME ET DANS L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Type d'action

- > Action sous compétences Bourges Plus
- > Action partenariale
- > Action pédagogique

CONTEXTE LOCAL

De nombreux projets structurants voient le jour sur le territoire de l'Agglomération qu'ils soient sous maîtrise d'ouvrage intercommunale (Bourges technopôle, les parcs d'activités communautaires...) ou communale (écoquartiers....).

Certaines méthodes existent pour faciliter la prise en compte des enjeux environnementaux dans la conception et la mise en œuvre de ce type de projet comme par exemple l'Approche Environnementale de l'Urbanisme. Au-delà de l'aspect environnemental, des Outils de Questionnements et d'Analyses de projets au regard du Développement Durable (OQADD) existent aussi et permettre de prendre un compte les principes du développement durable, à savoir la conciliation des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance.

L'usage de ces outils doit permettre de développer une vision partagée, et commune, de la manière selon laquelle le développement durable doit se décliner dans la réalisation des politiques d'aménagement du territoire et des projets d'urbanismes.



Résultat attendu

- > Développer une vision commune de la traduction du développement durable dans les projets d'aménagements portés par Bourges Plus, dans un premier temps ;
- > Faciliter cette traduction dans les projets d'urbanisme des communes volontaires, dans un deuxième temps.

DESCRIPTIF

- Dans un premier temps, il s'agira de développer, au sein des services de Bourges Plus, une vision commune de la manière avec laquelle le développement durable peut se décliner concrètement dans les différents projets que porte l'Agglomération. Des outils tels que des grilles de lecture de projets aideront Bourges Plus. Ce premier temps relève donc d'un travail interne à la Communauté d'agglomération et vise à la rendre exemplaire.
- Dans un deuxième temps, un travail de même type pourra être engagé avec les communes désireuses d'avoir un outil, une sorte de "pense-bête", leur permettant de décliner concrètement les principes de développement durable et de se poser les "bonnes questions" pour chacun de leurs projets.

PILOTE

- Bourges Plus ;
- Elu référent : D. GERAUDEL ; services concernés = Services du Développement Territorial et de la Prospective.

PARTENAIRES

Les 14 communes.

Calendrier prévisionnel

Ce calendrier ne concerne que le premier temps de l'action, propre à Bourges Plus.

2011

- compétences de l'Agglomération (eau, assainissement, développement économique...);
- Choix d'un outil ;

2012-2015

- choisi ; Si retour positif : généralisation de l'outil à tous les projets

2012-2015

- Intégration des résultats dans les différents documents de communications et articulation avec les documents existants (rapport d'activités, rapport de développement durable...)

BUDGET PRÉVISIONNEL

Non défini.

Finalités du cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable concernées par l'action

La lutte contre le changement climatique

La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

L'épanouissement de tous les êtres humains



Une dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommations responsables